

FMI : l'emploi public chasse-t-il l'emploi privé ?

vendredi 21 février 2014, par Jacques Cossart

Dans un working paper du FMI de juin 2013, Alberto Behar and Junghwan Mok posent cette simple question Does Public-Sector Employment Fully Crowd Out Private-Sector Employment ?

Un peu sur le mode employé par ce commerçant anglais du XVI^e siècle, Thomas Gresham, qui laissa son nom à une « loi » de l'économie affirmant que « la mauvaise monnaie chasse la bonne ».

La présentation que les auteurs donnent de leur étude pourrait être traduite ainsi : « Nous mesurons jusqu'à quel point l'emploi dans le secteur public évince celui du secteur privé ; nous utilisons pour ce faire les importantes données relatives aux pays en développement et aux pays avancés et les appliquons aux pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, du Caucase et d'Asie centrale. Ces pays présentent à la fois des taux élevés de chômage, un faible taux d'emploi dans le secteur privé en même temps qu'une forte proportion d'emplois dans le secteur public. La diminution, ou bien des taux d'emploi dans le secteur privé ou du taux de chômage, sur l'évaluation de l'emploi dans le secteur public, indique que le processus d'éviction fonctionne à plein. Cela signifie qu'un taux élevé d'emploi dans le secteur public, qui

provoque une charge fiscale substantielle, a un fort impact négatif sur les taux d'emploi dans le secteur privé et ne réduit pas le taux de chômage global. »

Comme l'emploi dans le secteur privé est, selon les auteurs, consubstantiel à la croissance, elle-même indispensable au bien être général, tout ce qui leur apparaît être un obstacle à la poursuite de cet idéal doit être éliminé. Éliminées les défaillances en matière de santé et d'éducation, passées sous silence les inégalités considérables de revenus et de patrimoines, oubliés les biens publics inexistantes ou insuffisants, non évalués les termes de l'échange, et bien d'autres facteurs encore.